



Conseil de sécurité

Distr.  
GENERALE

S/20977  
21 novembre 1989  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

LETTRE DATEE DU 15 NOVEMBRE 1989, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL  
DE SECURITE PAR LE SECRETAIRE GENERAL

J'ai l'honneur de me référer à l'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve (ONUST). J'ai récemment reçu une offre du Gouvernement de la République populaire de Chine qui propose de fournir à l'ONUST cinq observateurs militaires. J'ai également reçu une offre identique du Gouvernement suisse.

Avec 298 officiers, l'effectif de l'ONUST correspond actuellement au niveau maximum autorisé. On a par conséquent consulté 10 des gouvernements qui fournissent des observateurs militaires à l'ONUST, lesquels ont tous accepté de réduire leur contingent d'une personne, ce qui permettra d'accepter les offres de la Chine et de la Suisse, tout en évitant que les effectifs de l'ONUST ne dépassent le niveau maximum autorisé.

Les gouvernements des pays dans lesquels l'ONUST est déployé ont eux aussi été consultés, et ils ont tous fait savoir qu'ils acceptaient la modification qu'il est proposé d'apporter à la composition de l'ONUST.

Je suggère donc que l'offre des Gouvernements chinois et suisse soit acceptée.

Je vous serais obligé de bien vouloir porter cette question à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) Javier PEREZ de CUELLAR

-----